

## Règlement « BIATHLON CO Larzac 2019 »

• **Article 1 : Organisation :** Le comité départemental de course d'orientation de l'Aveyron, affilié à la Fédération Française de Course d'Orientation, organise l'épreuve « Biathlon CO Larzac 2019 ».

• **Article 2 : Epreuves :**

**2.1 : Présentation des épreuves :** Les coureurs évoluent individuellement et en milieu naturel. Le parcours est composé de trois (ou deux pour les enfants) boucles autour du village de Sainte Eulalie. Ces boucles sont entrecoupées de deux séquences de Tirs Laser. Les temps sont neutralisés en zone de tir. Des tours de pénalité seront à effectuer en cas d'erreur au tir. Les concurrents évolueront sur une carte IOF.

• **Article 3 : Chronométrage :**

**3.1 : Logistique :** Le chronométrage sera fait avec le système SportIdent. Il est possible de louer une puce SI.

**3.2 : Fermeture des circuits :** les circuits seront fermés le jour de la course à 12h30. Tous les participants devront être revenus à l'accueil à 12h30.

**3.3 Abandon :** Tout concurrent ayant abandonné a pour obligation de prévenir l'organisation le jour de la course avant 12h30.

• **Article 4 : Matériel :**

**4.1 : Responsabilité :** Chaque concurrent est responsable de son propre matériel, l'organisation n'assume aucune responsabilité, en cas de perte, casse ou vol du matériel des coureurs engagés

**4.2. Les carabines-laser** seront mises à disposition sur le stand de tir.

.

• **Article 5 : Participation :**

**5.1 : Public :** Les parcours sont ouverts à toute personne. Les débutants mineurs de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure qui s'engage à rester avec lui tout au long de l'épreuve.

**5.2 : Licence :** Les participants devront être licenciés à la Fédération française de Course d'Orientation ou fournir lors de leur inscription un certificat médical datant de moins de un an de non contre-indication à la pratique de la compétition. Une licence FFCO à la journée "pass'O" sera délivrée si nécessaire.

**5.3 : Tarif :** Les tarifs sont indiqués sur l'Annonce de course, disponible sur le site de la Ligue LOCCO et de l'événement Larzac Rogaining.

• **Article 6 : Accueil :**

L'accueil se fera à St Eulalie de Cernon, le dimanche 7 avril, à partir de 8h. Les différents horaires sont donnés sur l'Annonce de course, disponible sur le site de la Ligue..

• **Article 7 : Sécurité :**

**Article 7.1 Respect du code de la route :** Les routes et chemins étant ouverts à la circulation, les coureurs doivent respecter le code de la route.

**Article 7.2 Zones dangereuses :** Certaines zones de la carte peuvent être jugées dangereuses par l'organisation, elles seront représentées sur la carte par des falaises et/ou un quadrillage violine. Ceci ne présage pas d'une indication exhaustive de toutes les zones dangereuses. Comme d'habitude dans la pratique de la course d'orientation les participants sont invités à adapter leurs parcours et vitesse de progression aux caractéristiques du terrain et à leur condition physique.

**Article 7.3 Zones interdites :** Les zones interdites sont représentées par des hachures violines.

• **Article 8 : Règles de bonne conduite :** Certains endroits sont privés. Il est interdit de traverser les champs cultivés (passer sur le bord est toléré) et de laisser ouverts les portails des parcelles et des entrées de champs. Vous êtes invités à ne pas dégrader les clôtures ou tout autre aménagement et à respecter l'environnement.

• **Article 9: Droits d'image et loi informatique et libertés :** Dans le cadre de la promotion de l'épreuve, l'organisation pourra utiliser des images prises durant l'épreuve sur son site internet et sur les réseaux sociaux. Les participants acceptent l'utilisation de ces photos dans les conditions décrites dans cet article. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant.

En s'inscrivant, chaque coureur prend personnellement les engagements suivants :

- Je déclare avoir réellement pris connaissance du règlement et de l'éthique de la course.
- Je comprends et j'approuve les conditions de participation figurant dans le règlement.
- Je m'engage à respecter le règlement en tous points.
- Je déclare m'être renseigné sur les contre-indications médicales qui pourraient me concerner, et en conséquence, décharger l'organisation de toute responsabilité médicale.